

Méthodologie du commentaire d'arrêt

Le Commentaire d'arrêt consiste, comme son nom l'indique, à **commenter** un arrêt. Cela signifie donc qu'il faut éviter les deux écueils classiques, l'un étant la paraphrase l'autre étant la dissertation.

Etapes à suivre :

1. Lisez attentivement l'arrêt, consacrez-lui suffisamment du temps avant de vous lancer dans la recherche. Faites attention au vocabulaire : il faut comprendre et définir tous les termes techniques rencontrés. Essayez de bien comprendre la situation de fait.
2. Délimitez correctement **les composantes** de la décision :
 - **Les faits** : ce sont les événements qui ont généré le litige entre les parties.
 - **La procédure** : les thèses en présence (les arguments de chaque partie) – il faut repérer les prétentions et les arguments soutenus par les parties
 - **Le problème de droit** : il résulte de l'analyse des thèses en présence, et c'est l'aspect central de la dispute qui doit être tranchée par la décision. La question de droit devra être posée en termes juridiques et abstraits (sans référence à l'affaire concrète), comme un problème général. Elle constitue la problématique autour de laquelle vous allez construire le plan du commentaire.
 - **Le sens de la décision** - la solution apportée par la Cour au problème de droit qui lui a été posé. La solution retenue par la Cour dans l'arrêt est le point essentiel de l'analyse, c'est cette décision qui fera l'objet de votre commentaire.
3. Réfléchissez **sur la valeur et la portée** de l'arrêt. Après avoir acquis une image claire et précise **sur le contenu de l'arrêt et les questions juridiques** qu'il traite, il convient de vous poser des questions qui vous aident à trouver la valeur et la portée de l'arrêt : le contexte juridique et factuel dans lequel l'arrêt a été rendu; l'appréciation du contexte social, politique; l'interprétation en doctrine et dans la jurisprudence – s'agit-il d'un **revirement** et, si tel est le cas, est-ce qu'il est justifié ?; l'approbation ou la critique d'un arrêt qui reprend la solution traditionnelle, en refusant d'opérer un revirement jurisprudentiel sur le problème donné ; la portée de l'arrêt – les effets potentiels sur l'évolution du droit ou des développements futurs.

La valeur et la portée de l'arrêt sont des éléments très importants puisqu'elles déterminent le contenu et l'ampleur de votre commentaire. Ce n'est qu'une fois avoir répondu à ces questions que vous pouvez commencer à élaborer le plan.
4. **Elaboration du plan et rédaction du commentaire**
 - a. **Elaboration du plan** : Reprenez la question de droit qui est posée par l'arrêt et déterminez les problèmes importants qui découlent de la question de droit. Lorsqu'il n'existe qu'un seul problème de droit, il faut alors déterminer **ses aspects**. Articulez les différents ensembles obtenus, dans un plan qui réponde aux conditions : - bipartisme (deux parties divisées à leur tour en deux sous-parties : IA, IB et IIA, IIB) - équilibre de

chacune des parties et des sous-parties, sans répétitions ; correspondance entre la question de droit traitée et la solution de l'arrêt d'un côté et le contenu de votre plan de l'autre côté (évittez les hors du sujet, mais également les détours théoriques qui n'ont pas un lien avec le problème de droit traité par l'arrêt).

- b. Trouvez des intitulés pour chaque partie et chaque sous-partie.** Ces titres doivent exprimer les grands axes de la discussion, doivent être en corrélation avec le contenu de la (sous) partie respective et doivent **être concis et clairs et qualifiés.**
- c. Il n'existe pas de plan standard. L'idée serait de présenter le commentaire d'une manière personnelle qui reflète la compréhension et la réflexion propre sur l'arrêt donné. Pourtant il existe des exemples de plans possibles. Quelques exemples de plans basiques qui pourraient être développés :
- I. La réunion de tous les critères pour l'applicabilité d'un article de la Convention II. L'application qui en découle. Deux questions se renvoient l'une à l'autre ; I. Principe II. Exceptions/ Limitations ; I. Conditions II. Effets ;

5. Introduction :

- L'accroche :

Cela revient généralement à dire quel est l'objet du texte dès la 1^{er} phrase (par exemple, une phrase qui résume le texte) et qualifier le texte

Pourquoi ce texte ? = son intérêt son actualité, sa raison d'être

Ce qui va définir l'ampleur du sujet et donc le problème posé

- Présentation et identification de l'arrêt

Noms des parties

La date

Arrêt de Chambre ou de Grande Chambre

- Rappel des faits

- Procédure : Après avoir épuisé les voies de recours internes, qui saisit la Cour ? sur que fondement ?

- Solution du juge

- Structure de l'arrêt/raisonnement du juge

- Problématique : C'est ce que vous allez chercher à démontrer au cours de votre devoir. Votre plan est là pour répondre à la problématique, si à la fin du devoir on n'a pas eu de réponse, ou bien une réponse à une question différente de celle de la problématique ce n'est pas bon

- Apport de l'arrêt/intérêt : il s'agit ici de vous demander pourquoi nous avons choisi de vous faire commenter cet arrêt plutôt qu'un autre. Consacre-t-il quelque chose de nouveau ? Revient-il sur la jurisprudence antérieure...

- Annonce du plan : soyez attentif à utiliser des termes équivalents à ceux de vos intitulés.

6. **Le contenu.** Ne vous éloignez jamais des grandes lignes posées par votre plan (faire le contraire vous amène à une fracture entre l'intitulé de la partie respective et son contenu), ni des limites de l'arrêt qui fait l'objet du commentaire . Également, il ne faut surtout pas faire un simple résumé de l'arrêt et de la paraphrase, mais d'apporter une plus-value par votre interprétation de la décision de la Cour, par vos connaissances que vous avez à cet égard.

Tous les conseils sont à adapter en fonction des éléments fournis par l'arrêt ou par l'extrait d'arrêt à commenter.

Méthodologie du commentaire du texte

1) Préparation :

Commencer par lire le texte. Surlignez les idées clés du texte. Mettre en avant les concepts utilisés. Mettre en exergue la nature du document, nom de l'auteur, ainsi que la date.

L'auteur : généralement il s'agit de professeurs de droit ou de juristes.

La date : regarder s'il s'agit d'un texte récent, pour pouvoir l'analyser par rapport aux évolutions jurisprudentielles, législatives.

La nature du document : il existe quatre principales catégories de documents :

Les extraits de manuel : ce sont des propos ayant une vertu pédagogique, et reflètent une logique relativement neutre et objective. Les extraits d'articles doctrinaux : ces derniers ont une vertu scientifique et s'adressent aux juristes et autres professionnels du droit ; ils sont donc plus spécialisés, et adoptent un point de vue subjectif (donc plus aisés à critiquer). Les extraits issus de textes extra-juridiques : il s'agira d'articles de presse ou de discours des différents représentants. Le point de vue abordé sera assez subjectif : à vous de rester dans une analyse et une critique juridique.

Trouver le thème du sujet

Trouver la problématique du commentaire :

Le problème de droit est la question à laquelle l'auteur tente de répondre dans son article. Elle découle généralement de l'intérêt du sujet.

Trouver les idées de l'auteur ; les relever : l'articulation des idées (notamment des deux grandes idées), permettent non seulement de comprendre le raisonnement de l'auteur car elles

répondent à la problématique générale ; mais aussi d'envisager progressivement les futurs I et II et les sous-parties correspondantes. Les commenter en les reliant avec vos connaissances

Rassembler et articuler les idées entre elles pour commencer à élaborer le plan (d'abord I et II puis A et B) de façon à répondre à votre problématique.

2) Rédaction et structure d'un commentaire juridique :

La forme : une introduction avec plan I II, A et B entièrement rédigé. Pas de conclusion, chapeau obligatoire pour annoncer vos A et B.

Introduction : (voir 4)

Le plan : les titres doivent être qualifiés et reflétés votre problématique. Faire des titres simples, clairs et concis. IA IB et IIA et IIB.

Le fond, méthodologie des 3 « C » : Citer, Commenter, Critiquer. Pensez à bien commenter le texte (citez le texte, ne le paraphraser pas), et à organiser vos idées de manière équilibrée. Rattachez le texte à vos connaissances, critiquez (peser le pour/le contre, puis éventuellement prendre position).